

L'accueil de loisirs en Val de Sarthe

3-11 ANS



Hiver 2017





ALSH

3-11 ANS

L'ALSH est ouvert aux enfants **nés entre 2005 et 2013** (3 ans faits et scolarisés). A Spay, le site accueille les enfants **nés entre 2006 et 2013** (6-11 ans).

Des activités diverses et variées sont proposées chaque jour par les équipes d'animations, sur nos différents sites :

-> Du lundi 13/02 au vendredi 24/02 :

- > **La Suze/Roëzé-sur-Sarthe** École La Renardière, entrée rue de la Renardière, La Suze
- > **Louplande** École Mozart, 8 route de Souligné-Flacé, Louplande
- > **Guécélard/Parigné-le-Pôlin** Groupe scolaire René Cassin, Chemin du Dauphin, Guécélard
- > **Spay** Domaine du Houssay, route d'Arnage, Spay

-> Du lundi 13/02 au vendredi 17/02 :

- > **Malicorne-sur-Sarthe** École Bernard Palissy, 1 rue Victor Hugo, Malicorne

Tarifs

Quotient familial	Journée		Forfait 4 ou 5 jours			
			1 ^{er} et 2 ^e enfant		3 ^e enfant et +	
	1 ^{er} et 2 ^e enfant	3 ^e enfant et +	Forfait 4 jours	Forfait 5 jours	Forfait 4 jours	Forfait 5 jours
QF < 700 €	13 €	11,70 €	23,80 €	29,75 €	21,42 €	26,77 €
700 < QF < 900 €			36,28 €	45,35 €	32,65 €	40,81 €
900 < QF < 1200 €	16 €	14,40 €	48,76 €	60,95 €	43,88 €	54,85 €
QF > 1200 €			61,20 €	76,50 €	55,08 €	68,85 €

Forfait 4 ou 5 jours : du lundi au vendredi.

Tout dossier incomplet pour le calcul des tarifs entraînera l'application du plein tarif.
Règlement par chèques bancaires, espèces (faire l'appoint), Bons temps loisirs de la CAF, les tickets loisirs de la MSA, chèques CESU préfinancés, chèques vacances ANCV.

Inscriptions



Étape 1: pré-inscription sur internet



Du lundi 9 au vendredi 20/01

Pour se préinscrire, il suffit de se rendre sur le site www.val-de-sarthe.fr, rubrique Services aux habitants > l'enfance, la jeunesse > accueil de loisirs sans hébergement.

Les pré-inscriptions sont obligatoires et se font uniquement par internet. Elles ne seront pas prises lors des permanences.

Étape 2: validation lors d'une permanence

Les choix d'inscriptions et le règlement se feront lors des permanences ci-dessous.

Sites	Permanences
La Suze/Roëzé-sur-Sarthe	Mairie Annexe, 1 rue des tanneurs, La Suze Mercredi 25/01 : 08h45-11h30 et 15h30-18h. Jeudi 26/01 : 15h30-19h. Vendredi 27/01 : 8h45-11h30 et 15h30-19h
Louplande	Service enfance de Louplande, école Mozart, route de Souigné Flacé, Louplande Lundi 23/01, mardi 24/01, jeudi 26/01, vendredi 27/01 : 16h30-18h30. Samedi 28/01 : 10h-12h
Malicorne-sur-Sarthe	Mairie de Malicorne, salle des associations, 26 rue Victor Hugo, Malicorne Samedi 21/01 et 28/01 : 9h-12h. Mercredi 25/01 : 14h-17h.
Guécélard/Parigné-le-Pôlin	Groupe scolaire René Cassin, Chemin du Dauphin, Guécélard Lundi 23/01 : 8h30-10h et 16h30-18h. Mardi 24/01 et jeudi 26/01 : 16h30-18h. Mercredi 25/01 : 17h-18h.
Spay	Service enfance de Spay, 1 rue d'Allonnes (face à la Mairie), Spay Lundi 23/01 : 9h-12h. Mercredi 25/01 et 01/02 : 9h-12h et 15h-18h.

Et pour gagner du temps :

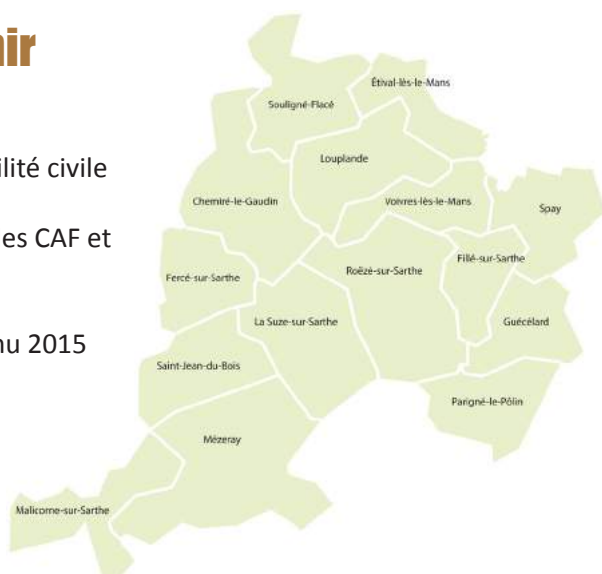
Pensez à télécharger le dossier d'inscription sur le site www.val-de-sarthe.fr, rubrique Services aux habitants > l'enfance, la jeunesse > accueil de loisirs sans hébergement.

Remplissez-le et amenez-le lors des permanences d'inscription.

Infos pratiques

Les documents à fournir

- Numéro de sécurité sociale
- Attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident
- Attestation des prestations familiales CAF et MSA
- Numéro d'allocataire CAF, MSA
- Avis d'imposition 2016 sur le revenu 2015
- Une photo d'identité
- Titre de transport ferroviaire en cas d'utilisation
- Copie des pages vaccins du carnet de santé



Renseignements : Service enfance-jeunesse
Communauté de communes du Val de Sarthe
27, rue du 11 novembre - 72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 51 12 / animationjeunesse@cc-valdesarthe.fr